

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2221>



Lauréats des concours

Fiche 'SNES Dijon' d'affectation de stage en Bourgogne

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) - Archives IUFM -
Affectations en IUFM -



Date de mise en ligne : vendredi 10 août 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Chère / Cher Collègue,

Vous avez été affecté(e) en tant que stagiaire PLC2 [1] à l'IUFM de Bourgogne : **bienvenue dans l'académie de Dijon, bienvenue dans le métier ! Et bienvenue au SNES-FSU, premier syndicat de l'Education nationale [2] !**

La commission de l'IUFM qui préside aux affectations du stage dit *en responsabilité* se réunit **mardi 28 août 2007**, à 10h00. Le SNES-FSU, par le biais de ses militants, tous professeurs, participe aux travaux de cette commission, et est chargé de représenter vos intérêts. A cette fin, il est indispensable que nous disposions à l'avance d'un document qui récapitule vos vœux et des informations qui pourront s'avérer utiles, à la fois pour votre affectation et pour la suite de votre année de stage.

Grâce aux coordonnées que vous nous fournirez, nous serons en mesure de vous renseigner très rapidement sur votre affectation. Le SNES ne ménage pas son temps, ni son labeur, pour aider les jeunes collègues qui entrent dans le métier !

– Si vous ne l'avez pas déjà reçue, **téléchargez la fiche SNES** en cliquant sur la vignette ci-dessous :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg>

Fiche SNES d'affectation de stage

Document à télécharger et à renvoyer au SNES Dijon au plus tard mardi 26 août 2008.

– Pour nous retourner votre fiche complétée, vous pouvez :

- imprimer le document (2 pages) et l'envoyer (ou le déposer) au **SNES, 45 rue Parmentier, 21000 Dijon**,
- ou le compléter à l'écran et le transmettre en fichier joint par courriel à l'adresse électronique : s3dij@snes.edu.

– En cas de difficultés :

- un **numéro** d'appel : **03 80 73 32 70** (section académique du SNES Dijon), entre 9 heures et 17 heures. **Vos contacts au SNES Dijon** : Marie-Laure Blanchard, Sandra Gony, Alain Grenier.
- un **courriel** à l'adresse s3dij@snes.edu (24h/24).

Bonne rentrée à vous, et à bientôt !

Le secteur *FIC-EDM* [3] de la section académique du SNES-FSU Dijon



Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré

[1] **PLC2** : professeur de lycée ou collège en 2ème année d'IUFM

[2] Le **Syndicat National des Enseignements de Second degré** (SNES), membre de la **Fédération Syndicale Unitaire** (FSU), a obtenu 52% des suffrages aux dernières élections professionnelles : il est majoritaire dans toutes les commissions administratives paritaires académiques (CAPA) et nationales (CAPN) qui examinent la progression de carrière (notation, promotions, congés particuliers, mutations, etc.) de tous les enseignants du second degré.

[3] **FIC-EDM** : secteur *Formation initiale et continue - Entrée dans le métier*, au sein du SNES-FSU.